



devis signé et acompte versé et refus de faire les travaux

Par **angella**, le **18/04/2013** à **12:17**

bonjour,

nous avons signé et versé un acompte (encaissé) concernant la fourniture et la pose de volets battants par une entreprise; cette dernière refuse d'effectuer les travaux, elle ne souhaite plus travailler pour nous (différents antérieurs sur la fourniture et pose de volets roulants non conformes au devis).

l'acompte a été encaissé mais déduit d'une autre facture (porte d'entrée).

nous avons envoyé un mail demandant la date de leur intervention en leur précisant que le devis avait été signé et l'acompte encaissé, mais depuis pas de nouvelles!

merci de m'indiquer si nous sommes en droit de leur demander l'exécution du devis signé?